



Mardi 3 septembre 2013

Communiqué de presse

99 écoles bordelaises pour 15 870 écoliers

Environnement de qualité, santé, sports, culture, éducation à la citoyenneté et l'écoresponsabilité : la ville contribue au bien-être et à l'ouverture d'esprit des petits Bordelais dans le cadre de leur scolarité du 1^{er} degré.

Au 1^{er} septembre le nombre d'enfants inscrits par la Mairie est de 15 870 enfants soit 310 inscrits supplémentaires par rapport au constat du 1^{er} septembre 2012 (+1.99% par rapport à l'an dernier - 15 560) :

6 630 en maternelle (+ 80 enfants soit +1,2% par rapport à 6 550)

9 240 en élémentaire (+230 enfants soit +2,5% par rapport à 9 010)

D'ici quelques jours ces chiffres feront l'objet d'ajustements, comme chaque année, en fonction d'inscriptions tardives mais aussi de radiations d'élèves par les directeurs d'écoles sur le logiciel national « Base élèves » lorsque les enfants ne se présentent pas finalement à l'école.

L'évolution porte principalement sur les effectifs des écoles élémentaires, au contraire de l'an dernier qui avait vu la hausse principalement portée par les écoles maternelles.

Nouveauté à la rentrée : cette année pour la première fois, 3 classes accueillant spécifiquement des Très Petite Section (moins de 3 ans, « TPS ») ont été créées.

Afin d'accueillir ces effectifs supplémentaires, 6 à 11 classes supplémentaires sont ouvertes sur la Ville de Bordeaux pour cette rentrée. En effet, outre les 6 classes prévues en juin (3 classes TPS dans les maternelles Point du Jour, Benauges, Beck ; 1 classe élémentaire Jules Ferry, 1 classe élémentaire Vieux Bordeaux 1 classe maternelle à Benauges, une classe élémentaire à Labarde a été fermée), l'afflux estival des nouveaux arrivants, notamment sur le quartier Ginko, permet d'envisager 5 classes supplémentaires dès le mardi 3 septembre : les maternelles L.Faure, Nuyens et V.Havel, élémentaires Stehelin et V.Havel. Ces ouvertures seront officialisées la semaine de la rentrée après comptage des effectifs réellement présents dans les écoles par les inspecteurs de l'Education nationale. A cela s'ajoutent la création de 2 classes pour l'inclusion scolaire (CLIS¹) dans les écoles élémentaires Condorcet et Paul Lapie.

Depuis septembre 2012, tous les enfants qui en ont fait la demande déjeunent au restaurant scolaire les jours souhaités par les familles.

¹ Les CLIS, comprenant 12 élèves au maximum, ont pour vocation d'accueillir des élèves en situation de handicap

Depuis septembre 2011, une nouvelle grille tarifaire des repas servis dans les restaurants scolaires a été mise en place afin de :

- créer une tarification spécifique pour les familles nombreuses selon le nombre d'enfant inscrit à la restauration scolaire :
 - réduction de 50 % du tarif pour le troisième enfant,
 - gratuité pour le quatrième enfant ainsi que les suivants.
- Diviser la tranche de quotient actuellement la plus élevée en deux tranches afin d'avoir des tarifs plus adaptés à la capacité contributive de chaque famille.
- Les tarifs restent stables et inchangés lors de la rentrée scolaire.

850 agents municipaux travaillent dans les 99 écoles de la ville, réparties en 10 secteurs, chacune étant sous la responsabilité d'un « conseiller de Vie scolaire », au sein de la Direction de l'Éducation de la Petite Enfance et de la Famille.

Deuxième budget de la ville, le budget 2013 réservé à l'éducation par la Mairie de Bordeaux s'élève à près de 47.6 millions d'euros.

Guide « Vive la rentrée ».

Pour cette rentrée, la mairie de Bordeaux a édité un petit mémo à l'usage des parents afin de leur rappeler tous les services dont ils disposent pour leurs enfants écoliers.

Calendrier scolaire, restauration, fournitures, équipements, sorties... : ce guide donne des précisions mais aussi des conseils pratiques et futés pour faire des économies tout en étant éco-responsable.

Depuis février 2013, une infolettre électronique paraît régulièrement afin d'informer les familles sur tous les sujets concernant les enfants depuis leur naissance jusqu'au collège. Les familles peuvent s'abonner sur le site de la Mairie.

Service aux parents : depuis février 2013, une information est envoyée aux parents par SMS en cas d'événement exceptionnel dans l'école de leurs enfants. Les parents peuvent ainsi être informés préalablement d'un mouvement de grève à venir. Pour en bénéficier, il suffit de donner son numéro de téléphone mobile au service des inscriptions de la Mairie.

Contacts presse :

Nicolas CORNE / Maryvonne FRUAUFF - Service de presse

n.corne@mairie-bordeaux.fr / m.fruauff@mairie-bordeaux.fr

05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - www.bordeaux.fr